



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 27.01.2023

Publications supplémentaires: KABVD 27.01.2023

Date de fin de visibilité prévue: 27.01.2028

Numéro de publication: KK02-0000030936

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Publication de faillite/appeal aux créanciers BEXPLORE SA

Débiteurs:

BEXPLORE SA

CHE-376.906.779

Route de Tréchiillonnel 14

1822 Chernex

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 05.10.2022

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 28.02.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811,
1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

But : la société a pour but l'achat, la construction, la vente, l'échange, la possession, la gestion, l'aménagement et l'exploitation de biens-fonds et d'immeubles de toutes natures à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE; la création et la commercialisation de voyages; l'affrètement de bateaux avec équipages; la création, la production, l'importation - l'exportation et la commercialisation de biens de consommation (pour but complet cf. statuts). Faillite précédemment prononcée le 02.02.2021, suspendue pour défaut d'actif et clôturée le 10.08.2021.